



Bac Pro Travaux Paysagers

Première et Terminale Niveau IV



OBJECTIF GENERAL

Acquérir une solide formation technique, générale et scientifique pour encadrer une équipe, organiser et gérer les chantiers d'espaces verts. Développer un sens de l'esthétique, l'habilité manuelle, les capacités manuelles et le sens des responsabilités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les compétences développées dans le cadre de votre formation vous permettront de :

- Préparer et organiser les chantiers: réalisation du planning, répartition et coordination des tâches, approvisionnement du chantier et évacuation des déchets.
- Contrôler la qualité des fournitures, la conformité des travaux réalisés par son équipe.
- Exécuter, selon la structure de l'entreprise, les travaux de création des espaces verts (relevé des métrés, report du plan sur le terrain, terrassement, maçonnerie, plantation...
- Guider le travail du personnel dans l'exécution des tâches commandées.
- Communiquer avec les différents partenaires de l'entreprise.
- Relever et transmettre au chef d'entreprise les temps de travail et d'utilisation des différents matériels, les types et quantités de fournitures utilisées.
- Utiliser et entretenir les équipements et matériels nécessaires à la création et à l'entretien des jardins.

À l'issue de votre formation, vous intégrerez une entreprise ou une collectivité publique, en tant que :

- Chef d'équipe ou chef de chantier dans une entreprise d'espaces verts
- Agent technique qualifié ou agent de maîtrise dans une collectivité territoriale

Vous pourrez également choisir de poursuivre vos études en BTSA ou en certificat de spécialisation.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les élèves sont issus principalement de seconde professionnelle mais peuvent aussi venir de seconde ou de première technologique ou générale. Les élèves titulaires d'un CAPA dans le secteur professionnel peuvent y accéder sous conditions.



















ARCHITECTURE MODULAIRE PREMIERE ET TERMINALE BAC PRO TRAVAUX PAYSAGERS

1 710 h d'enseignements en établissement		Formation en milieu professionnel
Modules d'enseignement généraux : 798 h	Modules d'enseignement professionnels : 770 h	
MG1 : 308 h Français, Histoire-géographie, Education socioculturelle, Documentation MG2 : 98 h Langue et culture étrangère anglais	MP2 : 140 h Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager MP3 140 h Entretien de la végétation	
MG3 : 112 h Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi EPS	MP4 : 84 h Entretien des infrastructures et des constructions	
MG4 : 280 h Culture scientifique et technologique Maths, Biologie, Physique Chimie, Informatique	MP5 : 70 h Choix et préparation de la maintenance des équipements utilisés	14 à 16 semaines en entreprise dont
MP1 : 168 h Dimension écologique et économique et culturelle des aménagements paysagers	Module d'Adaptation Professionnelle 56 h Sciences et Techniques des Aménagements	12 prises sur la scolarité
Activités périéducatives Multisport – cinéma – vidéo – ateliers de prévention et de bien-être Gestion de l'association des élèves et préparation des sorties (théâtre / cinéma)		
EIE: 112 h (Individualisation – suivi des élèves) Enseignements à l'initiative de l'établissement		
Education au développement durable/santé - sécur <mark>ité</mark> 30 h		
Unités facultatives		
Mobilité à l'étranger Engagement citoyen		











